



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

**Direction générale de l'Enseignement
et de la Recherche
Service de l'enseignement technique
Sous-direction des politiques de formation et
d'éducation**

Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion
1 ter avenue de Lowendal 75700 Paris SP 07
Dossier suivi par : Christine HESSENS
Tél. : 01 49 55 52 26
Fax : 01 49 55 40 06
Mél : christine.hessens@agriculture.gouv.fr

**NOTE DE SERVICE
DGER/SDPOFE/N2013-2150
Date: 20 novembre 2013**

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexes : 2

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire
et de la Forêt
à
destinataires (Voir liste)

Objet : date de clôture des inscriptions aux « Trophées Prévention Jeunes 2014 » organisés dans neuf régions métropolitaines. Mise en oeuvre de la convention cadre nationale pour l'intégration de la "santé sécurité au travail" dans l'enseignement agricole.

Bases juridiques : livre VIII du code rural et de la pêche maritime, 4ème partie du code du travail

Mots-clés : Trophées « prévention jeunes ». Date de clôture des inscriptions. Convention-cadre nationale pour l'intégration de la "santé sécurité au travail" dans l'enseignement agricole. Mutualité Sociale Agricole.

Destinataires

Pour exécution :

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt
Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

Mesdames et Messieurs les chefs de SRFD
Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricoles
Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements privés sous contrat

Pour information :

Mesdames et Messieurs les préfets de région,
Auvergne, Bretagne, Centre, Champagne-Ardenne, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Rhône-Alpes

- UNMFREO
- CNEAP
- UNREP
- FESIA

Vous trouverez ci-joint, pour diffusion aux établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat, la lettre du 14 octobre 2013 invitant les équipes pédagogiques à préparer les élèves, étudiants et apprentis de votre région à concourir au "Trophées Prévention Jeunes" 2014, en s'inscrivant à cette opération initiée par la MSA avant le 31 décembre 2013.

Le Sous-Directeur des Politiques
de Formation et d'Education

Philippe VINCENT



santé
famille
retraite
services



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt

Paris, le 14 OCT. 2013

Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat S/C de Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Auvergne, Bretagne, Champagne-Ardenne, Centre, Corse, Franche-Comté, Languedoc-Roussillon, Nord-Pas-de-Calais, Pays-de-Loire, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Rhône-Alpes

Comme précisé par lettre du 12 juin 2013, les élèves, étudiants de BTSA et apprentis de l'enseignement agricole de neuf régions sont invités à concourir aux Trophées Prévention Jeunes, sur le thème de la Santé-Sécurité au Travail en agriculture, en application de la convention-cadre nationale, conclue entre le Ministère et la Caisse Centrale de la Mutualité sociale agricole.

Afin de favoriser l'implication des équipes pédagogiques dans cette manifestation très attendue, dont la finale aura lieu en 2014, vous trouverez, joints au présent courrier, les 4 exemplaires du bulletin « Trophées Prévention Jeunes » qui leur est destiné.

Ce document vous propose des témoignages de directeurs d'établissements, d'enseignants, de jeunes et de conseillers en prévention MSA..., déjà investis ou en cours de mobilisation dans cette action. Ceux-ci peuvent vous servir à inciter les classes de votre établissement à y participer.

Les TPJ permettent à ces jeunes de réfléchir sur leur métier de demain, tout en préservant leur santé et leur sécurité, et d'élaborer un projet collectif. En effet, réaliser collectivement un projet de ce type est un bon moyen pour vos apprenants de mettre en pratique l'enseignement dispensé et de les motiver.

Dès aujourd'hui, une ou plusieurs classe(s) de votre établissement peuvent débiter la préparation d'un projet qui sera porté et réalisé par vos élèves et vos enseignants ; la date de clôture des inscriptions est fixée au 31 décembre 2013.

L'ensemble des équipes Santé-Sécurité de votre MSA est à votre disposition pour vous fournir des informations complémentaires sur l'organisation de ces trophées et vous accompagner dans le montage du projet.

Comptant sur votre participation, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

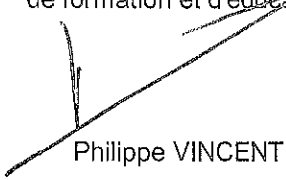
Le Directeur délégué aux politiques sociales de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole


Frank DUCLOS

Le Médecin du travail Chef de l'échelon national de santé-sécurité au travail de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole


Yves COSSET

Le Sous-Directeur des politiques de formation et d'éducation


Philippe VINCENT



L'essentiel & plus encore

Trophées Prévention Jeunes

«Ce sont les participants qui en parlent le mieux»

Octobre 2013



« Quand j'ai entendu parler des TPJ, ça a fait tilt ! »

Formatrice à la MFR de St Laurent de Chamousset, Aurélie Bancillon participera pour la première fois aux TPJ en 2014. Elle nous livre les raisons de son engagement.



Comment avez-vous entendu parler de TPJ ?

C'est une conseillère en prévention de la MSA Ain-Rhône qui m'a présenté les TPJ. Aussitôt ça a fait tilt ! Je me suis dit que

c'était un dispositif tout à fait adapté à nos élèves de terminale bac pro SAPAT (Services Aux Personnes et Aux Territoires) qui, dans le cadre de leur formation, doivent monter une action professionnelle par petit groupe puis la présenter à l'écrit et à l'oral.

Quels autres intérêts voyez-vous à ce concours ?

Les TPJ permettent de mobiliser les élèves sur une action en lien direct avec les connaissances et les compétences acquises

au cours de leur formation ou de leur stage et de les valoriser. Et puis, tout en étant assez cadrés, les TPJ offrent aux jeunes une grande liberté dans le choix des supports ou des messages qu'ils souhaitent faire passer, ce qui selon moi est extrêmement important du point de vue de leur motivation et de leur implication.

Comment avez-vous prévu de travailler ?

Comme nous avons l'habitude de le faire, ce sera un travail d'équipe mobilisant l'ensemble des formateurs de la promo. Il s'agira de constituer les 7 groupes d'élèves qui participeront puis de les aider à identifier les thématiques qu'ils ont envie de traiter. Ensuite, les formateurs les plus à même de les aider dans l'élaboration de leur projet et du

support choisi, seront chargés de les accompagner tout au long de leur action.

REPÈRES

Les étapes clés du concours :

- ▶ Inscription au concours jusqu'au 15 décembre 2013
- ▶ Elaboration du projet dès votre inscription jusqu'au 15 mars 2014
- ▶ Finale régionale du 15 au 31 mars 2014
- ▶ Finale nationale le 20 mai 2014

Ce bulletin est édité par la CCMSA.

Comité éditorial : Marc Dayet, Mathieu Aucher, Frédéric Pomykala, Élise Marcot, Roselyne Badinos, Magalie Cayon, Eve Lourhzal, Stéphanie Meheust.

Coordination : Elise Marcot, service promotion aux politiques sociales. Rédaction et conception graphique : Cap Edito 01 53 16 23 04.

Crédits photos : CCMSA Service image(s), Droits Réservés.

« Faire passer des messages très sérieux de manière décalée et ludique »

Prix coup de cœur de l'édition 2012 avec « Bref, j'ai eu une formation MSA », le Pôle de formation La Ville Davy (Quessoy) concourt de nouveau cette année aux TPJ. Son directeur, Bernard David nous explique ses motivations.



Pourquoi participez-vous aux Trophées Prévention Jeunes ?

J'y vois trois raisons principales. La première, consiste à permettre aux jeunes en formation de travailler sur un projet en lien avec un réseau de professionnels, et de sortir du cadre purement scolaire. Ensuite, les TPJ contribuent à aborder différemment les questions de prévention et de SST, sujets essentiels mais souvent difficiles à faire passer auprès des élèves.

Enfin, les TPJ leur offrent l'opportunité de s'engager dans un challenge qui constitue une source d'émulation et d'énergie supplémentaires et nouvelles.

Comment contribuent-ils à sensibiliser les jeunes à la Santé-Sécurité au Travail ?

Le fait pour les jeunes de pouvoir s'approprier un sujet, de le traiter à leur manière en utilisant un langage qui leur parle, change considérablement la donne.

L'impact du message de prévention devient immédiatement beaucoup plus efficace, les jeunes se souviennent aujourd'hui beaucoup mieux des gestes de prévention à adopter, et on peut faire passer des messages très sérieux de manière décalée et ludique.

Quels bénéfices votre établissement retire-t-il de cette expérience ?

La participation aux TPJ permet de faire parler de notre établissement autrement que du point de vue de la formation et de

lui donner davantage de visibilité. Mais au-delà, elle contribue également à renforcer nos relations avec les professionnels, en s'inscrivant dans une dynamique commune de promotion de la Santé-Sécurité au Travail.



« Des réalisations concrètes utiles à la prévention »

En 2012, deux groupes d'élèves de bac pro du lycée Louis Mallet de Saint-Flour sont arrivés 1^{er} et 2^{ème} des TPJ Auvergne. Leur formateur, Sylvain Rouanet, revient sur les bénéfices de la démarche.



En quoi les TPJ permettent-ils aux élèves de s'inscrire dans une démarche professionnelle ?

Certains élèves que je suivais avaient choisi de travailler sur les risques liés aux gaz de fermentation en s'appuyant sur des réalisations concrètes utiles à la prévention.

Pour réaliser leur projet, ils ont dû adopter une approche professionnelle : aller à la rencontre de professionnels afin d'identifier et d'analyser les problèmes les plus fréquents, effectuer des recherches documentaires au CDI... Il a ensuite fallu qu'ils cherchent des solutions concrètes

avant de les traduire à travers la réalisation d'une maquette et d'une plaquette avec l'aide de leur professeur d'éducation socio-culturelle.

Quels impacts les TPJ ont-ils sur la formation des jeunes ?

Ce concours constitue un excellent entraînement pour préparer les élèves aux oraux du bac. Il contribue également à leur apporter de nouvelles connaissances, de nouveaux outils pédagogiques et des compétences supplémentaires.

Surtout, le fait de se sentir capable de monter un projet de A à Z, de le présenter, de

remonter un prix. Obtenir la reconnaissance des professionnels les valorisent. Autant d'éléments qui les ont aidés à prendre confiance.

La Santé-Sécurité au Travail : priorité de la MSA

Touchés par près d'un accident du travail sur quatre, les moins de 25 ans constituent une population particulièrement exposée aux risques professionnels. Face à ce constat, la MSA a décidé de faire de l'information et de la formation sur la Santé-Sécurité au Travail une priorité. C'est pour cette raison qu'elle a créé les TPJ au niveau national en 2008.

Retrouvez les vidéos des TPJ 2012 sur <http://references-sante-securite.msa.fr> (rubrique : actualités/derniers événements)



Un levier de motivation

« Les jeunes mordent dans le projet »

Pour Eric Van Daele, enseignant en viticulture au lycée agricole de Briacé et administrateur MSA, les TPJ constituent un formidable outil de mobilisation des jeunes.



En quoi la démarche des TPJ est-elle intéressante ?

En tant qu'enseignant j'ai toujours cherché à mener des actions pour sensibiliser les élèves aux risques professionnels. Et dans ce domaine, la démarche des TPJ est très intéressante car elle permet de mobiliser les élèves autour d'un projet et surtout de les rendre acteurs en allant enquêter sur le terrain, interroger des professionnels pour évaluer les risques, trouver des solutions, pour aboutir à la promotion de méthodes ou d'outils parfois innovants en matière de SST.

Et sur le plan de l'enseignement, qu'apportent les TPJ ?

Le métier d'enseignant est parfois difficile quand il s'agit de mobiliser les jeunes. Mais à chaque fois que j'ai inscrit des groupes aux TPJ, j'ai senti une vraie motivation de leur part. Ils deviennent demandeurs de contenu, d'éléments de méthode supplémentaires.

Et au final, ça change la relation que l'on entretient avec eux. Un vrai dialogue s'instaure avec les élèves, souvent d'ailleurs très enrichissant pour l'équipe enseignante.

Cela demande-t-il beaucoup d'investissements de la part des enseignants ?

Forcément, quand les jeunes mordent dans le projet, ils ont parfois envie de nous solliciter après les cours... A nous d'être présents pour répondre à leurs attentes. Mais ce qu'il faut surtout voir, c'est l'investissement qu'ils vont eux-mêmes y mettre. Lorsqu'habituellement une heure de cours va leur demander une heure de travail, avec les TPJ vous obtenez un coefficient multiplicateur de 3 : une heure de cours pour trois heures de travail de leur part autour du projet.

« Une formidable aventure humaine et professionnelle »

En 2012, les élèves de BTS du pôle d'enseignement supérieur de Loire Atlantique décrochaient le prix coup de cœur de l'édition nationale des TPJ avec le « Tayocho », Julie Volant, qui faisait alors partie de la promotion, revient sur les apports de cette expérience.



Que reprenez-vous de votre participation aux TPJ ?

Pour moi, les TPJ ont constitué une formidable aventure humaine et professionnelle.

On y a appris à élaborer et à réaliser un projet collectif. Surtout, ce travail d'équipe nous a obligés à nous organiser, à nous répartir les tâches en s'appuyant au maximum sur les compétences et les savoir-faire de chacun. Pour l'un, c'était la partie site Internet, pour un autre la partie commerciale... Cette organisation a créé une véritable émulation de groupe et l'envie de se donner les moyens d'aller au bout de notre démarche.

Sur le plan professionnel, ce projet nous a conduits à rencontrer et à échanger avec de nombreux viticulteurs afin de les convaincre de l'utilité du « tayocho », notamment dans la prévention des TMS.

Quel impact les TPJ ont-ils eu sur votre scolarité ?

Paradoxalement, si ce projet nous a demandé un gros investissement personnel, il a contribué à resserrer les liens entre les élèves de la promotion et à favoriser l'entraide collective et ainsi la réussite de chacun.



Retrouvez les lauréats 2012 des TPJ sur www.msa.fr/jeunes-prennent-la-parole
Ainsi que les photos des projets primés sur www.facebook.com/mymsa



Un concours pour les établissements agricoles

À chaque édition, les Trophées Prévention Jeunes (TPJ) mobilisent une centaine d'établissements de l'enseignement agricole sur des projets innovants de Santé-Sécurité au Travail (SST). Pourquoi pas vous ?

Ouverts à l'ensemble des établissements de l'enseignement agricole, les TPJ reposent sur la réalisation par les élèves de projets liés à la SST. Six thématiques vous sont proposées : les troubles musculo-squelettiques, les risques psycho-sociaux, le risque chimique, les risques liés aux animaux et les zoonoses, les risques liés aux équipements de travail agricoles et les risques des très petites entreprises agricoles.

Les TPJ existent depuis 2008 et une centaine d'établissements a participé à cet événement en 2012.

Sensibiliser et fédérer

Porté par un groupe de 12 élèves maximum, chaque projet donne lieu à une mise en situation permettant d'amener ces futurs professionnels du monde agricole à réfléchir sur leur métier tout en préservant

leur santé et leur sécurité. C'est aussi pour vos élèves l'occasion de mettre en application ce qu'ils apprennent et d'acquérir de nouvelles compétences. Source de motivation, les TPJ contribuent également à les fédérer autour d'un projet construit collectivement.

Pour votre établissement, ce concours constitue un bon moyen d'illustrer son dynamisme et de gagner en visibilité locale et nationale.

Accompagnement MSA

Lors de l'inscription, chaque classe se voit remettre un dossier ainsi qu'une dotation de 150 € pour l'aider à concrétiser son projet.

Un conseiller en prévention MSA est également présent pour vous accompagner tout au long du processus. À l'issue du concours, un jury de professionnels

sélectionnera les meilleurs projets de chaque région. Les lauréats se verront récompenser par des prix allant de 800 à 2 000 € et accéderont à la finale nationale. Organisée le 20 mai 2014 à Paris lors de la Journée Prévention Jeunes, elle désignera les 6 gagnants nationaux.

Pour les équipes, cette journée sera également l'occasion de participer aux animations, ateliers et débats portant sur les 6 thèmes du concours.

Vous avez jusqu'au 15 décembre 2013 pour vous inscrire.

Pour participer, contactez le service Santé-Sécurité au Travail de la MSA de votre région. Retrouvez ses coordonnées sur www.msa.fr.

Une aide précieuse

Bénéficiaire d'un accompagnement de la MSA

Chaque équipe engagée dans les TPJ peut bénéficier d'un accompagnement de la MSA. Conseillère en prévention et chef de projet TPJ à la MSA Marne-Ardenne-Meuse et Sud-Champagne, Mélanie Douillet explique sa mission.



Quel est le rôle des conseillers en prévention sur les TPJ ? Notre mission première est d'informer et de promouvoir la démarche des TPJ auprès des chefs d'établissements scolaires puis, s'ils sont intéressés, de rencontrer les équipes pédagogiques pour leur présenter le projet. Ensuite, notre rôle sera fonction des besoins des enseignants et des élèves.

Comment accompagnez-vous les établissements engagés ? Notre rôle n'est pas de faire à leur place mais de leur fournir des éléments techniques ou réglementaires essentiels à la construction de leur projet. Leurs demandes peuvent aussi bien porter sur un besoin d'ouverture technique, de documentation ou des données statistiques sur les accidents de travail, que sur la connaissance de la réglementation sur un thème précis.